



CHARTRE DU MANAGER





ÉDITO DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'action en faveur des personnes en situation de handicap nous amène à faire preuve, à chaque instant, de créativité, d'ambition et de capacité d'anticipation.

Le développement de la performance et de l'innovation s'appuie sur un travail collectif et sur le partage d'expériences qui nous enrichit au quotidien.

Les vraies réussites étant celles que nous partageons, un esprit de cohésion doit nous animer.

Travaillons tous ensemble pour offrir un accompagnement de qualité au sein de nos structures.

L'accompagnement doit être le sésame qui permet à toutes les personnes de vivre le parcours de vie de leur choix.

Bernard MONNIER

CHARTRE DU MANAGER



Cette chartre identifie 5 attitudes managériales essentielles à la réussite du projet collectif :

RESPECTUEUX ET À L'ÉCOUTE

- Respecter et faire respecter le socle commun de valeurs défini et partagé
- Être à l'écoute des autres.
- Permettre aux collaborateurs de se réaliser et de s'épanouir au travail.

LOYAL ET ENGAGÉ

- Porter et défendre les idées/combats/valeurs de l'APAJH auprès des collaborateurs et des partenaires extérieurs.
- Aider les collaborateurs à s'approprier les idées, les valeurs et les projets pour que chacun y mette le même sens et les porte au quotidien.
- Soutenir les collaborateurs dans leurs missions.

CRÉATIF ET MOBILISATEUR

- Adopter une démarche tournée vers l'avenir afin de répondre aux évolutions des politiques publiques pour mieux prendre en compte les souhaits et attentes des personnes en situation de handicap.
- S'inscrire dans un management par la qualité
- Impulser une dynamique de construction collective rendant possible l'innovation.

RESPONSABLE ET EXEMPLAIRE

- Faire preuve de professionnalisme et d'intégrité.
- Prendre les décisions adaptées et les assumer.
- Avoir une gestion rigoureuse et transparente.

COMMUNIQUEUR ET FÉDÉRATEUR

- Donner du sens à l'action en adaptant la communication aux interlocuteurs
- Promouvoir le projet au sein et à l'extérieur de l'organisation.
- Favoriser un dialogue social de qualité.



www.apajh.org

Fédération APAJH • Février 2018

